

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Chers citoyennes et citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, il me fait plaisir de vous livrer le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Rougemont. Ce document vous fait rapport des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le Conseil.

Faits saillants des états financiers 2023

Les principaux investissements pour 2023 sont de l'ordre de 890 300\$ (dont 510 643\$ ont été reçus en subvention), parmi les projets réalisés, notons :

- Rénovation du 11 chemin de Marieville et remplacement des fenêtres de l'hôtel de ville
- Remplacement de matériel informatique et de communication
- Achat d'immobilisations pour le service incendie
- Achat de deux véhicules dont un 100% électrique
- Mise à niveau du puits Bessette
- Réalisation du gym urbain (projet gagnant du budget participatif)
- Remplacement du puits Vadnais II (en cours)
- Aménagement du stationnement du centre des loisirs (en cours)

Rapport de l'auditeur indépendant

Les états financiers de l'année 2023 ont été audités par la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton, dont le Sommaire sera disponible sur le site internet de la municipalité.

Sommairement, pour l'année 2023, la Municipalité a enregistré des revenus de fonctionnement de 4 532 800 \$ et des charges (après le calcul des éléments de conciliation fiscal) de 4 528 323 \$, laissant un excédent de fonctionnement de l'exercice de 4 477 \$.

Le surplus accumulé général, non affecté à des postes particuliers, s'élevait au 31 décembre 2023 à 258 889 \$. La municipalité dispose également de surplus affectés, pour un montant de 848 540 \$, surtout au niveau des eaux usées (665 143\$), pour des situations imprévues ou de futurs investissements. La Municipalité a aussi un fonds de roulement de 460 000 \$, dont un montant de 359 217 \$ est engagé au 31 décembre 2023 pour divers projets d'investissement antérieurs.

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme s'élevait à 2 773 700 \$, de ce montant, la municipalité recevra 842 411 \$, en subvention.

Conclusion

Sachez que, tant le conseil municipal que l'administration municipale travaillent dans le but d'offrir, aux citoyens de Rougemont, les meilleurs services au meilleur coût. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour remercier les membres du conseil de leur implication et saluer le travail de l'équipe municipale.

En terminant, je me permets de vous rappeler, chères citoyennes, chers citoyens, que vous êtes toujours les bienvenus aux séances du Conseil municipal afin de vous exprimer, poser vos questions ou simplement vous tenir au fait de la vie municipale.



Guy Adam, maire